



**Cégep de Victoriaville**

***BILAN DU PLAN TRIENNAL INSTITUTIONNEL  
D'AIDE À LA RÉUSSITE ET À LA DIPLOMATION  
2000-2003***

**ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE**

**Rapport adressé à la  
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial**

**Novembre 2003**

## PRÉSENTATION

Ce rapport, exposant le bilan du plan institutionnel triennal 2000-2003 d'aide à la réussite et à la diplomation, est établi à la demande de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

Conformément aux indications du guide de la Commission, le document comprend :

1. une analyse des indicateurs relatifs à la réussite, à la persévérance et à la diplomation;
2. une évaluation de la mise en œuvre du plan de réussite quant aux actions réalisées, ainsi qu'aux aspects de la démarche d'application;
3. une appréciation de l'efficacité du plan de réussite, eu égard aux mesures déployées.

Enfin, le rapport dégage les caractéristiques communes des moyens les plus profitables, et formule certaines observations en perspective de la préparation du prochain plan.

### 1. ANALYSE DES INDICATEURS

Avant d'exposer son analyse, le Collège tient à souligner le caractère préliminaire de l'interprétation des indicateurs qu'il est à même de faire ici. L'analyse qui a pu être effectuée, selon les prescriptions du guide de la Commission, reste sommaire. Aussi, y a-t'il lieu d'insister sur l'importance de considérer les observations qui ont pu être formulées dans le contexte de ce premier bilan, sous réserve d'une analyse plus approfondie à poursuivre localement, dans le sillage de ces constatations préliminaires.

Mentionnons que l'examen de cette analyse a soulevé de nombreuses questions à la Commission des études sur la signification effective des résultats que le Collège était appelé à interpréter. À la lumière des remarques qu'ont exprimées les membres, il appert que des informations plus complètes devront être recueillies, entre autres, sur le profil d'entrée des élèves, de même que sur les méthodes d'évaluation.

Les principaux indicateurs analysés proviennent du Ministère (données CHESCO). Elles concernent les nouveaux inscrits de chacune des cohortes seulement (cohorte A). Cette consigne de la Commission tient compte de la détermination des cibles fixées par le Ministère, lesquelles ont été définies en fonction de son système de données sur le cheminement scolaire. À noter qu'au moment de la rédaction du bilan, les données se rapportant à la session d'hiver 2003 n'étaient pas disponibles.

L'analyse cherche à observer une progression des résultats depuis la mise en œuvre du plan d'aide en comparant les cohortes visées par les mesures avec les deux cohortes précédentes comme point de référence.

#### a) La réussite des cours en première session

Le taux de réussite exprime le rapport du nombre de cours réussis sur le nombre de cours auxquels les élèves se sont inscrits. La cible fixée par le Ministère pour le cégep de Victoriaville, relativement à la proportion des élèves ayant réussi 100% de leurs cours (taux dit « maximal ») est, respectivement, de 62% et 63% pour les cohortes 2001 et 2002.

Au chapitre de la réussite, on constate, - comme l'indique le tableau ci-après - que le taux global de réussite a chuté de 7,5%, au total, depuis 1998 jusqu'à 2002.

C'est là une évolution que l'on ne peut manquer de relever. D'autant plus remarquable, d'ailleurs, qu'elle s'accompagne d'une diminution cumulée de 6,8% du taux de réussite maximal pour la même période (cf. : taux ventilés, *in* tableau Taux de réussite des cours à la première session). Dans le même sens, le taux de réussite dit « fort » (de 76% à 99% des cours réussis) a régressé de 4% au cours de ces cinq dernières années. D'un autre côté, les taux de réussite « nuls » (aucun cours réussis) et « faibles » (de 1% à 50% des cours réussis) ont connu des augmentations respectives de 3,5% et 6,8%. Enfin, le taux maximal pour l'automne de l'année 2002 est 55,3 %.

<b>Taux de réussite des cours à la première session</b>						
	<b>Taux global</b>	<b>Taux ventilés</b>				
<b>Cohorte</b>	<b>Taux global de réussite des cours</b>	<b>Taux de réussite nul</b>	<b>Taux de réussite faible</b>	<b>Taux de réussite moyen</b>	<b>Taux de réussite fort</b>	<b>Taux de réussite maximal</b>
1998 (référence)	86,6	3,7	8,0	9,1	17,1	62,1
1999 (référence)	84,2	4,4	8,8	13,0	16,2	57,7
2000	83,3	5,1	9,8	12,9	14,5	57,6
2001	83,4	4,9	11,6	11,2	16,1	56,3
2002	79,1	7,2	14,8	9,6	13,1	55,3

Si l'on veut bien admettre que les données pour la cohorte de référence 1999 présentent un écart plus faible par rapport à 2002, cette régression des résultats, qui coïncide pourtant avec l'entrée en vigueur

du plan institutionnel d'aide à la réussite, appelle un effort d'interprétation.

Notons, au passage que le taux de réussite pour l'automne 2000 correspond à une situation antérieure à la mise en œuvre du plan d'aide, puisque celui-ci a été adopté en décembre 2000, et que les premières mesures retenues n'ont pu être réalisées qu'à l'hiver 2001. En conséquence, la session d'automne 2000 peut aussi bien être ajoutée aux sessions de référence (1998 et 1999).

Cela dit, nous avons suivi deux pistes assez classiques pour tenter d'expliquer cette évolution de la réussite en première session : la corrélation du taux avec la moyenne générale, d'une part, et la distribution du taux maximal entre les types de formation (préuniversitaire et technique), de même qu'entre les programmes d'études, d'autre part.

Le relevé des moyennes générales du secondaire des cohortes figurant dans le tableau des taux de réussite fait voir que la variation d'une année à l'autre est négligeable. L'écart entre les valeurs de 1999 à 2002 (toutes autour de 76%) ne dépasse pas 0,4%. Paradoxalement, la moyenne la plus faible est, à 75%, celle de la cohorte 1998, dont les indicateurs sont les plus forts. En conséquence, aucune corrélation ne peut être établie sur cette base, dans un sens qui confirmerait, ici, la règle couramment admise associant le profil de réussite et les résultats.

Cette observation générale se maintient, d'ailleurs, si on change d'échelle. L'examen des moyennes détaillées des clientèles des programmes, pour les cohortes répertoriées dans le tableau des taux de réussite n'indique aucune variation significative en ce qui a trait au profil de réussite, ceci, même du côté des programmes regroupant la plus grande part de la population étudiante. Ainsi, par exemple, au cours de la dernière année, on note une diminution de la moyenne générale du secondaire variant entre 0,7% et 1,4% en Sciences de la nature, en Sciences humaines et en Accueil et intégration, tandis que quatre des six programmes techniques offerts au Cégep affichent une hausse de la moyenne de leurs nouveaux inscrits en 2002, par rapport à 2001.

Notre deuxième piste d'analyse, soit l'examen de la distribution du taux maximal entre les types de formation (préuniversitaire et technique), de même qu'entre les programmes d'études, révèle, cette année encore, que le rendement du secteur préuniversitaire (64,4%) est supérieur à celui du secteur technique (45,7%), l'écart entre les deux types de formation s'étant creusé sensiblement par rapport à l'an dernier. Par ailleurs, le rendement de la session d'Accueil et intégration s'est amélioré, passant de 21,2%, en 2001, à 42,1%, l'année suivante. On constate également un redressement en Sciences humaines, dont le taux maximal qui, en 2001, était de 52,4%, rejoint presque la cible institutionnelle en 2002, à 62,7%.

Il semble donc que le déficit est à rechercher du côté de la formation technique, alors que cinq des six programmes du secteur (l'exception est celle de Techniques du meuble et d'ébénisterie) affichent des taux maximaux de réussite nettement sous la cible, allant de 35,7% à 48% pour la cohorte 2002. Parmi les hypothèses susceptibles d'orienter une investigation plus fine, il y a celle du clivage des rendements entre les filles et les garçons. Ainsi, sur les 130 nouveaux inscrits de l'automne 2002, 89 sont des garçons, avec une moyenne générale du secondaire pour le groupe de 74,5% comparativement à 76,4% pour les filles. Or, le taux maximal de réussite à la première session pour les garçons a été de 38,6% contre 61% pour les filles. Ce sont-là des données qui confirment une tendance bien connue en matière de réussite scolaire. On peut penser qu'une analyse plus approfondie de cette situation pourrait mener à un diagnostic pertinent, et permettre d'identifier des moyens de lever les obstacles.

Tout compte fait, il faudra agir plus efficacement vis-à-vis de la réussite en première session, d'autant plus que le taux global pour le cégep de Victoriaville, qui se maintenait au-dessus de celui du réseau public depuis au moins une décennie, accuse pour la première fois en 2002 un déficit, lequel s'élève à 4%, par rapport à l'ensemble des cégeps.

#### **b) La réinscription au troisième trimestre**

Si le taux de réussite à la première session fournit un indice de la probabilité de persévérance, la réinscription est généralement considérée comme un indicateur de la probabilité de diplomation. Le Ministère avait fixé à 83%, pour notre collègue, le taux de réinscription des élèves nouvellement inscrits de la cohorte 2001. Notons que, pour les fins de l'analyse qui suit, les données de 2002 n'étaient pas disponibles.

Si les taux de 1998 et 1999, qui sont ici les cohortes de référence, suggèrent que l'objectif était tout à fait à la portée de l'institution, force est de reconnaître que les données pour 2000 et 2001 nous en éloignent. Par contre, la proportion de chacune des cohortes qui persévère au cégep de Victoriaville, soit dans le même programme ou dans un autre, se maintient autour de 70% pour les années 1998 à 2001. En outre, la proportion de la réinscription dans le même programme s'est relevée notablement pour la cohorte 2001, avec un taux de 60,2%, comparativement à 56,3%, 57,7% et 56,4%, pour les cohortes 1998, 1999 et 2000, respectivement.

La comparaison entre les types de formation fait voir que la persévérance est meilleure du côté du secteur préuniversitaire, dont les nouveaux élèves entrés en 2001 se réinscrivent à la troisième session du collégial dans une proportion de 87,5%, alors que ceux du secteur technique ne le font que dans une proportion de 74,5%. Cet écart résulte, d'ailleurs, d'une chute significative en formation technique pour cette dernière cohorte, par rapport à celle de l'année 2000 dont le

taux s'élevait à 81,1%. Là encore, les données indiquent que la situation n'est pas la même selon qu'il s'agisse de filles ou de garçons, ces derniers ayant persévéré à raison de 69,8%, tandis que 83,9% des filles poursuivaient une deuxième année consécutive au collégial. Cet état de choses reste, toutefois, le fait d'une cohorte seulement. Pour celle de 2000, on constate un écart de près de 7% en faveur des garçons, alors que les filles ne s'étaient réinscrites au troisième trimestre que dans une proportion de 77,4%.

<b>Réinscription au troisième trimestre</b>	
<b>Cohorte</b>	<b>Taux de réinscription au troisième trimestre</b>
1998 (référence)	83,5
1999 (référence)	84,3
2000	82,5
2001	80,2

<b>Réinscription au troisième trimestre Programmes ciblés</b>						
<b>Cohorte</b>	<b>Sciences humaines</b>	<b>Soins infirmiers</b>	<b>Techniques de génie électrique</b>	<b>Tech. d'éducation à l'enfance</b>	<b>Techniques administratives</b>	<b>Tech. de l'informatique</b>
1998 (référence)	84,9	90,0	76,9	NSP	82,2	90,3
1999 (référence)	84,1	83,4	86,9	NSP	75,0	86,7
2000	78,6	67,6	86,7	NSP	83,4	95,0
2001	83,4	77,8	64,2	NSP	82,3	74,1

Le cégep de Victoriaville offre cinq des six programmes ciblés par le Ministère pour le suivi de la réinscription au troisième trimestre. Comme on peut le voir au tableau ci-dessus, le niveau de persévérance des deux dernières cohortes a reculé dans le programme de Soins infirmiers, alors que ceux de Technologie de l'électronique industrielle et d'Informatique ont tous les deux connu une chute de réinscription au collégial de plus de 20% de leurs élèves de la cohorte 2001.

Le Collège avait noté une baisse significative de la clientèle totale en Soins infirmiers et en Informatique à l'occasion du suivi d'implantation

de la première année de nouveaux programmes dans les deux cas. Le Service des études a procédé à un examen de la mise en œuvre de ces programmes qu'il a consigné dans deux rapports distincts. On doit, dans chaque cas, chercher une amélioration via un plan d'action de programme.

Quant à la situation en Technologie de l'électronique industrielle, elle n'avait pas été constatée jusqu'à présent. En partie parce que l'habitude est de tenir compte du maintien de la clientèle dans son ensemble, sans isoler les nouveaux inscrits; mais aussi, parce que le programme est en croisière depuis plusieurs années. Ce programme est, actuellement, en phase de développement local. Il est certain que la préparation à l'implantation de sa nouvelle version, l'an prochain, prévoira certaines mesures pour améliorer la persévérance des nouveaux élèves.

### c) La diplomation en durée prévue

Les délais prévus pour la diplomation (deux ans au préuniversitaire et trois ans au technique) impliquent que les cohortes du secteur préuniversitaire de 1999 et de 2000 ont été visées par les mesures du plan d'aide, respectivement, à leur quatrième session, et à leurs deuxième, troisième et quatrième sessions. Pour ce qui est du secteur technique et des élèves d'Accueil et intégration, des mesures prévues au plan concernaient la cohorte 1998 à sa sixième et dernière session, et la cohorte 1999, aux quatrième, cinquième et sixième sessions de son parcours au collégial.

Suivant le tableau ci-dessous, la diplomation en durée prévue au préuniversitaire, qui, pour la cohorte 1999, se maintient au niveau de la moyenne des deux années de référence (41,1%), recule de 5,1% par rapport à celle-ci pour la cohorte 2000.

<b>Taux de diplomation en durée prévue (secteur préuniversitaire)</b>	
<b>Cohorte</b>	<b>Secteur préuniversitaire</b>
1997 (référence)	43,1
1998 (référence)	39,1
1999	40,3
2000	36,0

En guise d'explication de cet écart, on ne peut invoquer, pour les trois programmes concernés, aucune corrélation entre la moyenne générale

du secondaire et la diplomation. L'analyse du taux de réinscription ne nous éclaire pas davantage. Ainsi, à un taux de diplomation semblable pour les deux cohortes en Sciences humaines correspond une baisse de 5,5% de la persévérance entre celle de 1999 et celle de 2000, et que, pour une baisse de 3% de la diplomation en durée prévue des élèves inscrits en Arts et lettres en 2000, on constate tout de même une hausse de 12,1% de la persévérance au troisième trimestre par rapport à la cohorte 1999 du même programme.

Par ailleurs, une piste s'ouvre, si l'on observe l'écart entre le rendement des filles et des garçons. Chez les premières, le niveau reste le même, soit autour de 45% pour les deux cohortes, alors que la diplomation des garçons chute de 14% (de 34% à 20%), accusant pour la cohorte 2000 un écart de 25% par rapport à la diplomation chez les filles.

Au secteur technique, le niveau atteint pour les cohortes 1998 et 1999 se compare assez à celui de l'ensemble de la population de l'établissement, en même temps qu'il indique un léger progrès par rapport aux années de référence. Quant à la comparaison avec le réseau public, dont les taux s'établissent à 32,7% et 33%, respectivement, pour les cohortes des mêmes années, elle range, grosso modo, l'indicateur local dans la moyenne.

Du côté d'Accueil et transition, le taux pour la cohorte 1999 souligne la difficulté d'amener cette clientèle à une diplomation en durée prévue. Il reste que le taux d'établissement est en déficit marqué, si on le compare à celui du réseau public qui est de 11,6%.

<b>Taux de diplomation en durée prévue (ensemble de la population, secteur technique, accueil ou transition)</b>			
<b>Cohorte</b>	<b>Ensemble de la population<sup>1</sup></b>	<b>Secteur technique</b>	<b>Accueil ou transition</b>
1996 (référence)	25,7	28,1	7,9
1997 (référence)	35,2	30,1	9,3
1998	33,8	34,6	7,9
1999	32,6	30,1	4,0

Ces remarques étant faites, il reste que le niveau local de diplomation en durée prévue pour les cohortes 1998 et 1999, est, à 33,2% en moyenne, semblable à celui du réseau public (34,2%), reflétant, la tendance assez généralisée chez les élèves ces dernières années, de planifier leur parcours sur une plus longue période.

1. Accueil ou transition, secteurs préuniversitaire et technique.

#### d) La diplomation deux ans après la durée prévue

Bien qu'il soit toujours pertinent d'examiner la diplomation dans les délais prévus, rappelons que les cibles fixées par le Ministère l'ont été en considérant le taux global atteint deux ans après, ce taux incluant l'obtention d'un DEP, lequel a été estimé à la hauteur de 6,9% au moment où les cibles ont été définies. Le taux institutionnel de diplomation a été fixé à 71% pour l'année 2009-2010 pour la cohorte de l'automne 2004, alors que celle de l'automne 1998 devrait atteindre un taux de 65%, en 2003-2004.

<b>Taux de diplomation 2 ans après la durée prévue, incluant le DEP (secteur préuniversitaire)</b>	
<b>Cohorte</b>	<b>Secteur préuniversitaire</b>
1995 (référence)	65,0
1996 (référence)	64,4
1997	70,6
1998	71,7

L'ensemble des indicateurs que nous avons ici compose un tableau encourageant. En formation préuniversitaire, la progression entre les années d'observation et les années de référence est nette, l'augmentation moyenne étant de l'ordre de 5%. Bien que sensiblement en-dessous du niveau du préuniversitaire, la diplomation du secteur technique et d'accueil et intégration est également en progression. Enfin, le taux pour l'ensemble de la population de la cohorte 1997 avoisine la cible prévue pour la cohorte 1998 en 2003-2004.

<b>Taux de diplomation 2 ans après la durée prévue, incluant le DEP (ensemble de la population, secteur technique, accueil ou transition)</b>			
<b>Cohorte</b>	<b>Ensemble de la population<sup>2</sup></b>	<b>Secteur technique</b>	<b>Accueil ou transition</b>
1994 (référence)	62,1	54,2	46,2
1995 (référence)	59,3	54,6	47,4
1996	58,9	56,2	44,7
1997	63,4	57,3	48,8

2. Accueil ou transition, secteurs préuniversitaire et technique.

### e) Taux pondéré de diplomation

Le taux pondéré est un indicateur complexe qui prend en compte les données relatives au profil d'entrée au collégial semblable des élèves (moyenne du secondaire, sexe, même programme) pour estimer la valeur comparative du taux de diplomation par rapport au réseau. Il permet de mettre en évidence la valeur ajoutée de l'établissement par rapport aux mêmes conditions ailleurs. Il s'agit là d'un nouveau type d'indicateur qui relativise nos résultats.

<b>Taux pondéré de diplomation (secteur préuniversitaire)</b>			
	<b>Secteur préuniversitaire</b>		
<b>Cohorte</b>	<b>Taux observé</b>	<b>Taux pondéré</b>	<b>Écart</b>
1995 (référence)	60,5	60,4	0,1
1996 (référence)	59,7	65,2	-5,5
1997	66,5	70,4	-3,8

<b>Taux pondéré de diplomation (ensemble de la population, secteur technique, accueil ou transition)</b>									
	<b>Ensemble de la population<sup>3</sup></b>			<b>Secteur technique</b>			<b>Accueil ou transition</b>		
<b>Cohorte</b>	<b>Taux observé</b>	<b>Taux pondéré</b>	<b>Écart</b>	<b>Taux observé</b>	<b>Taux pondéré</b>	<b>Écart</b>	<b>Taux observé</b>	<b>Taux pondéré</b>	<b>Écart</b>
1994 (référence)	53,2	53,8	-0,6	45,2	47,6	-2,4	25,6	19,3	6,4
1995 (référence)	49,0	50,6	-1,6	41,6	44,6	-3,0	16,4	21,8	-5,4
1996	51,0	54,2	-3,2	45,5	45,7	-0,2	30,3	32,8	-2,5
1997	56,4	59,8	-3,5	47,3	51,0	-3,7	37,2	37,0	0,2

À la lumière de ces données, on peut constater globalement un écart négatif, tant dans pour les cohortes ciblées que pour les années de référence. Ceci dit, la situation est assez semblable d'un type de formation à l'autre pour 1997, exception faite d'Accueil ou transition qui affiche, pour la même année, un écart légèrement positif. Cette

3. Accueil ou transition, secteurs préuniversitaire et technique.

comparaison traduit une réalité assez nouvelle qui introduira une dimension supplémentaire aux travaux d'analyse qu'il faudra poursuivre en perspective du prochain plan institutionnel d'aide à élaborer d'ici la fin de l'année.

## 2. ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Le complément au rapport de suivi du plan d'aide transmis à la Commission pour l'année 2001-2002 avait souligné l'effet des circonstances qui avaient prévalu dans la démarche de conception du premier plan d'aide, à l'automne 2000. Il en était résulté, notamment, un très grand nombre de mesures présentant, dans l'ensemble, une certaine disparité.

À la faveur de la préparation du calendrier de mise en oeuvre pour l'année 2002-2003, le nombre de mesures avait été sensiblement réduit, alors que de nouvelles avaient été introduites qui, pour la plupart, visent directement l'élève. Le bilan effectué en vue du présent rapport a confirmé l'opportunité, estimée l'an dernier à pareille date, de resserrer les interventions autour d'objectifs qui procèdent d'un diagnostic plus précis.

En dépit de cela, beaucoup d'actions ont été réalisées. À la fin de la première année du plan d'aide, 56% des mesures prévues avaient été réalisées, intégralement ou avec modifications. Des 155 mesures du calendrier de mise en oeuvre pour l'année 2002-2003, 116 ont été effectivement réalisées, d'une manière ou d'une autre, soit, une proportion de 75%. Parmi ces moyens, on en trouve un bon nombre que des départements ont choisi d'appliquer de manière récurrente.

L'une des conséquences de la densité du plan institutionnel, sur laquelle il convient d'insister ici, concerne l'appui que le Service des études a pu fournir à sa mise en oeuvre. Les mesures, à la fois nombreuses, mais aussi très hétérogènes, ont offert peu de prise à des interventions sur des mesures communes. De même que l'absence de priorités explicites parmi les moyens retenus par un groupe n'a pas permis, dans l'ensemble, d'établir une communication systématique avec les ressources professionnelles.

Enfin, un problème de planification de l'allocation des ressources budgétaires s'est également posé devant le foisonnement des mesures, et la difficulté d'apprécier les besoins qu'elles impliquent pour en optimiser la mise en oeuvre. Au cours des trois années passées, les départements et le Service des études n'ont guère eu l'occasion de se retrouver en présence de projets bien définis, et dont les conditions de réalisation pouvaient être précisées dans une perspective d'efficience.

En revanche, il faut porter à l'actif de l'expérience vécue par notre milieu à travers l'ensemble des activités reliées au plan d'aide, un engagement réel des équipes envers la réussite, et une disposition à la concertation des

efforts pour rechercher des améliorations. En sorte que, l'image de départ que l'on avait du plan d'aide, comme d'un devoir administratif imposé par le Ministère, s'est estompée, tandis que les enseignantes et enseignants, de même que les services concernés s'impliquaient dans la mise en oeuvre des mesures.

Si, en perspective du prochain plan, nous travaillons en meilleure coordination à mieux cerner les problématiques essentielles de notre institution, on peut penser que le Collège sera en mesure de se doter d'un outil de développement pédagogique viable et rassembleur, qui améliorera la vie institutionnelle en procurant un stimulant salubre à l'exercice de la profession enseignante et à la collaboration avec les services.

### 3. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES MESURES

Rappelons qu'à l'automne 2002, les départements, avec le Service des études, avaient identifié en regard des moyens retenus, des précisions sur les activités, des indicateurs et les outils d'évaluation susceptibles de permettre une certaine appréciation des effets du plan. Les précisions obtenues sur les activités ont permis de mieux définir les modalités des moyens. Quant aux indicateurs et aux outils d'évaluation, ils ont permis de mieux définir les attentes en termes de résultats.

Les données recueillies pour déterminer l'efficacité des mesures s'expriment principalement en termes de faits ou de comportements observés, de même qu'en terme quantitatif. Ce sont là, toutefois, des données de qualité très variables que les départements et les services concernés ont fournies au meilleur de leur connaissance, et dans l'intention de pouvoir émettre une opinion sur la pertinence et la portée des efforts déployés. Le fait est que l'essentiel de ces efforts a été consacré à l'application des mesures elles-mêmes plutôt qu'à l'évaluation rigoureuse de leurs effets. À cet égard, l'ampleur du plan est-elle en cause une fois de plus. Cependant, il faut également admettre qu'une véritable évaluation suppose la disponibilité d'outils appropriés associés à une méthodologie rigoureuse que les conditions d'application de notre plan d'aide que nous avons connues jusqu'ici n'ont pas permis de réunir.

#### 3.1 FOYERS D'INTERVENTION

Présenté à grands traits, le profil de notre plan institutionnel jusqu'ici nous fait voir que les foyers d'intervention les plus productifs résident dans :

- le passage du secondaire au collégial par l'accueil, en Service des études et en programmes, des élèves de première année, par la promotion du Projet éducatif institutionnel, par l'encadrement, le dépistage et le suivi en programme, par le développement des méthodes de travail et d'études, par les activités propres à

stimuler le sentiment d'appartenance et par le tutorat par les pairs;

- le soutien au développement professionnel des enseignantes et enseignants par l'encadrement des nouvelles et nouveaux, par le perfectionnement ciblé en fonction des besoins et par la promotion de pratiques pédagogiques centrées sur les apprentissages et leur intégration;
- le renforcement de la cohésion des programmes d'études par le rapprochement et l'articulation claire des composantes de formation générale et spécifique, par l'intégration progressive des objectifs au long du programme et par l'harmonisation des exigences et des méthodes de travail;
- le maintien de l'engagement de l'élève vis-à-vis son programme d'études par des dispositifs spécifiques dans les politiques départementales d'évaluation des apprentissages, par le resserrement des critères d'accessibilité aux stages en formation technique et par les contacts avec les milieux de travail et les professionnels en exercice.

### 3.2 MESURES SPÉCIALES

Il nous semble important de mentionner, par ailleurs, deux mesures spéciales qui ont été mises en œuvre au cours de l'année 2002-2003.

D'abord, le projet d'actions structurantes pour lequel le cégep de Victoriaville a bénéficié d'une subvention de l'Équipe intersectorielle sur la réussite en formation technique du Ministère. Il s'agit d'un programme d'intervention conçu en vue d'optimiser l'expérience du passage au collégial des nouveaux élèves en provenance du secondaire. Le programme comprend un guide spécifique, créé localement, et une procédure d'interaction en équipe réunissant des enseignantes et enseignants, d'une part, et des professionnels du Service des études, d'autre part, dans une action coordonnée. La formule est expérimentée au cours de la présente session auprès de groupes cibles. À l'issue de l'expérimentation, nous évaluerons la possibilité d'étendre le programme d'intervention à l'ensemble des élèves l'an prochain.

L'autre mesure concerne l'engagement que nous avons pris de mener une étude sur la mise en œuvre des cours des disciplines de Français et de Philosophie dans certains programmes où les difficultés sont chroniques. Ceci, dans l'intention de mieux cerner les problématiques spécifiques de réussite, mais aussi de dégager les possibilités d'arrimage entre les deux composantes des programmes pour les deux disciplines. L'étude a été effectuée conjointement par les deux départements, et le rapport est maintenant prêt pour diffusion auprès des groupes d'enseignantes et enseignants concernés. La prochaine étape consistera à établir un plan d'action

liant et la formation spécifique, et la formation générale pour l'amélioration de la réussite en Français et en Philosophie.

### 3.3 MESURES SPÉCIFIQUES

À la demande de la Commission, voici une brève appréciation des mesures spécifiques que sont les centres d'aide, le tutorat par les pairs, les mesures d'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques, de même que les contrats entre le Collège et l'étudiant découlant du règlement sur la réussite.

#### - **Les centres d'aide**

Six départements se sont dotés d'un centre d'aide : Sciences de la nature, Mathématiques, Français, Langues modernes, Techniques administratives et Informatique. La commune mesure de ces services consiste dans la mise à la disposition des élèves d'un carrefour qui favorise l'entraide. Reste que cette pratique d'entraide est inégalement répandue : manifeste, en Techniques administratives, elle est beaucoup plus modérée chez les élèves de Sciences de la nature. L'incidence de fréquentation des centres d'aide montre qu'ils sont bien intégrés à la vie scolaire. Cependant, il semble que les élèves en usent diversement d'un centre à l'autre, en même temps que les formules varient en terme d'organisation.

Le centre d'aide en Français constitue un service à part, compte tenu de l'étendue de sa clientèle et de son rôle institutionnel. Ses bénévoles, formés dans le cours de *Relation d'aide en français* ont rejoint, au cours de la dernière année, sept groupes du cours de *Mise à niveau*. Les deux cours sont d'ailleurs définis en interdépendance. Le recrutement des assistantes et assistants est efficace et on mise sur l'apprentissage coopératif. Le centre est très structuré et déploie des activités d'animation culturelle et de concertation intercollégiale.

Le bilan d'ensemble de cette mesure est favorable à son maintien. Néanmoins, certains problèmes sont signalés du côté des centres en Langues modernes et en Informatique. Dans le premier cas, le référencement fait défaut, en dépit de l'existence d'un matériel d'aide développé par le département; dans le dernier cas, les élèves ne mettent guère à profit le service des tuteurs, tandis que des défaillances techniques fréquentes sont occasionnées par la vétusté de l'équipement.

#### - **Le tutorat par les pairs**

Cinq départements recourent à la formule : Techniques du génie électrique, Mathématiques, Sciences de la nature, l'ÉQMBO de Victoriaville et l'École du meuble de Montréal.

Mis à part, le cas particulier du centre d'aide en Français, les tuteurs sont choisis, selon la pratique privilégiée par le département, parmi les élèves de la classe ou ailleurs à l'intérieur du même programme d'études. En Sciences, le recours à ce genre de service est moins systématique, et l'aide est souvent obtenue auprès des élèves de deuxième année qui assurent une permanence au centre d'aide.

De manière générale, le dépistage effectué par les enseignantes et enseignants est le point de départ de l'offre de service. Les départements veillent à apparier les élèves, qui tiennent ensuite une série de rencontres en fonction des besoins. Certains départements établissent un relevé des heures et des élèves impliqués par la mesure, d'une session à l'autre; d'autres, procèdent à un sondage informel auprès des usagers. Dans l'ensemble, le tutorat par les pairs constitue une mesure passablement utilisée par les élèves et jugée utile, tant par ceux-ci que par les enseignantes et enseignants.

- **L'accompagnement vers des carrières scientifiques et technologiques**

Les mesures de cet ordre sont employées par les départements de Sciences de la nature, de Techniques du génie électrique, d'Informatique, l'ÉQMBO de Victoriaville et de l'École du meuble de Montréal.

Depuis plusieurs années déjà, ces départements ont intégré à leur programmation des activités diverses, telles que des conférences, des ateliers ou des colloques, qui mettent les élèves en contact avec des personnes oeuvrant dans le domaine professionnel correspondant au programme d'études. L'objectif est d'assurer chez l'élève une meilleure connaissance de la profession par la mise en présence avec des réalités authentiques, et de stimuler en cela sa motivation à l'endroit des activités d'apprentissage du programme.

Les enseignantes et enseignants constatent que, dans l'ensemble, la participation des élèves est nombreuse et active. La mesure est jugée pertinente. Les départements estiment simplement que l'organisation de ce genre d'activité relève du simple bon sens.

- **Les contrats découlant du règlement sur la réussite**

Le règlement instituant des contrats entre le Collège et l'étudiant est en vigueur depuis l'an dernier. Il prévoit que l'élève à temps plein, jugé en situation d'échec suivant des conditions spécifiées au règlement, s'engage à profiter de mesures spéciales d'encadrement et de suivi proposées conjointement par le Service des études et le programme.

Au total 150 élèves ont été touchés par cette mesure au cours de l'année 2002-2003, soit, 50, à la session d'automne, - dont 25, au préuniversitaire, et 25 au technique, - et 100, à l'hiver, - répartis également dans chacun des secteurs. Le Service des études a noté que des 25 élèves sous contrat à la session d'automne, 16 sont revenus et ont réussi tous leurs cours.

#### 4. CONCLUSION

Le Collège cherchait au départ une mobilisation institutionnelle autour du plan d'aide. Or, le plan triennal institutionnel qu'il s'est donné incorpore les plans d'intervention de l'ensemble des départements, de même que des services dont l'activité est susceptible d'avoir un impact sur la réussite de l'élève. En outre, on constate qu'une culture favorable au plan d'aide à la réussite a pu se consolider progressivement parmi les enseignantes et enseignants depuis l'année 2000-2001. Par ailleurs, le recours aux indicateurs mis à la disposition des groupes professionnels, tant dans les départements, les programmes et le Service des études, est entré petit à petit dans les mœurs.

Il s'agissait aussi de définir des moyens d'aide en fonction d'une analyse de la situation sur la base de données quantitatives rendues disponibles aux départements. Là-dessus, compte tenu des circonstances de l'élaboration du plan à l'automne 2000, force est de reconnaître que cet exercice n'a pas été repris par les équipes départementales tout de suite. Dans bien des cas, on s'est efforcé d'identifier des moyens, plus ou moins intuitivement, et, probablement aussi, sans égard aux conditions de leur mise en œuvre effective, ainsi que de l'évaluation de leur efficacité. En conséquence notre plan 2000-2003 comporte un très grand nombre de mesures, lesquelles sont assez disparates. Ce qui a rendu difficile le suivi de son application, d'autant plus que nous disposons de ressources limitées et que les outils appropriés nous font parfois défaut.

S'il faut reconnaître que les aspects que nous venons de souligner posent de sérieux problèmes pour la mise en œuvre de l'évaluation du plan d'aide de notre établissement, il convient aussi d'admettre que l'effort institutionnel pour identifier des mesures et en mettre en application un bon nombre (en dépit de toutes celles qui ont été reportées) a mis à notre disposition un inventaire de stratégies et d'expériences dont nous pouvons tirer parti dans l'avenir.

En perspective du prochain plan triennal, l'élaboration sera envisagée en programme plutôt qu'en département, les cibles et les données pour en évaluer l'atteinte étant définies sur cette base. Ceci, sous réserve d'interventions spécifiques qu'auront à proposer les disciplines de la formation générale commune et propre, de même que le département de Mathématiques. Du côté des services, la planification des activités fera appel à un meilleur effort de coordination.

Pour être à même d'identifier les véritables obstacles à la réussite et s'assurer d'un diagnostic juste des problématiques, on procèdera à une analyse rigoureuse de la situation dans chacun des programmes en exploitant notre nouveau système d'information. On verra, également, à regrouper les mesures autour d'axes communs, tels que les types de clientèles ou les catégories d'obstacles à surmonter, et on veillera à ce que la mise en oeuvre en soit possible, de même que le suivi et l'évaluation. En ce sens, il conviendra de cibler davantage les actions, ainsi que d'établir partout des priorités réalistes.

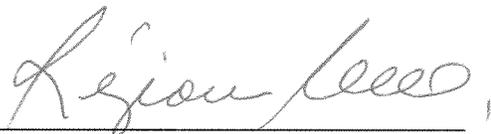
Afin de mieux arrimer les interventions, on s'assurera de bien définir les rôles et de fournir au bon moment le soutien approprié aux équipes. En particulier, le Service des études s'efforcera de fournir une assistance active et appropriée auprès des équipes enseignantes, tant en ce qui a trait à l'analyse des problématiques qu'à la planification des stratégies.

Enfin, au niveau de la gestion, il nous semble opportun de soumettre à l'avis de la Commission des études le prochain plan d'aide ainsi que de permettre à cette instance d'en effectuer un suivi périodique. Nous croyons qu'en recueillant ainsi l'avis de ce groupe représentatif du milieu institutionnel, et associé aux opérations majeures du développement pédagogique au Collège, on pourra faire en sorte que le plan d'aide à la réussite occupe une place centrale dans la mission du cégep de Victoriaville.



---

Michel Jean,  
adjoint au directeur des études  
RRMJ/sg03 11 10



---

Réjean René,  
directeur des études



**Cégep de Victoriaville**

***AJUSTEMENTS APPORTÉS  
AU PLAN TRIENNAL INSTITUTIONNEL  
D'AIDE À LA RÉUSSITE ET À LA DIPLOMATION  
2000-2003***

Novembre 2003

## PROLONGATION DU PLAN D'AIDE

L'année 2003-2004 prolonge la période initialement prévue du plan d'aide, en même temps qu'elle coïncide avec un effort de préparation du nouveau plan à enchâsser dans le plan stratégique à communiquer au Ministère d'ici la fin juin de 2004.

À la suite du bilan qu'il a dressé de la mise en oeuvre de son plan institutionnel triennal 2000-2003 d'aide à la réussite et à la diplomation, le Collège annonce ici les modifications apportées aux moyens figurant dans le plan pour cette année de transition.

## AJUSTEMENTS AU PLAN POUR 2003-2004

Le bilan a mis en évidence certaines particularités touchant l'état et la mise en application de ce premier plan d'aide, dont le Collège tiendra compte dans l'élaboration de la prochaine version. Il a permis certaines constatations qui motivent des modalités nouvelles pour l'année de prolongation. Celles-ci, ajoutées aux informations recueillies à la faveur de la tournée effectuée auprès des départements et des services, donnent lieu aux ajustements suivants :

- ✍ Le nombre de mesures confirmées par le plan d'aide pour l'année de prolongation a été ramené de 155, répertoriées dans le calendrier de mise en oeuvre de l'an dernier, à 97 pour l'année 2003-2004 et ce, compte tenu des mesures prolongées, récurrentes ou reportées de l'année précédente.

Si aucune nouvelle mesure n'a été incorporée au plan d'aide cette année, certaines ont été modifiées quant à leurs modalités d'application. Néanmoins, il s'agit toujours de lever les mêmes obstacles à la réussite ou à la diplomation. Certaines mesures ont été abandonnées à la suite de circonstances qui les rendaient caduques tandis que d'autres ont été reportées pour reconsidération.

Rappelons qu'à l'occasion de la préparation du calendrier de mise en oeuvre de l'année dernière, des précisions avaient été ajoutées, pour chacune des mesures du plan, relativement aux activités spécifiques, aux indicateurs, de même qu'aux outils d'évaluation de leur portée. Cette année, le retour sur la mise en oeuvre de 2002-2003 a été effectué en partant de ces informations. Cette démarche, intégrée au suivi du plan, permet de mieux cerner les exigences reliées à l'application des moyens, de même que de concentrer les efforts sur l'essentiel.

Les moyens d'action de l'année 2003-2004 se regroupent autour des aspects suivants :

- *Sentiment d'appartenance au programme et au Collège :*  
Accueil du personnel des services pédagogiques et du programme, activités d'intégration sociale dans le groupe et liens de communication sur la vie du programme.

- *Responsabilisation de l'élève à l'endroit de sa propre réussite :*  
Accueil en programme, information sur les politiques touchant l'apprentissage, insistance sur les méthodes de travail, stratégies de gestion du temps et contrat d'effort.
  - *Dépistage des élèves en difficultés et soutien pédagogique :*  
Développement et application d'outils, rétroaction aux élèves, réflexion sur les facteurs d'échec et d'abandon, entraide des pairs, assistance à l'apprentissage et mise à niveau des apprentissages.
  - *Qualité de la langue et maîtrise du français :*  
Adaptation de l'enseignement à la nouvelle grammaire, réussite du français comme préalable au stage et arrimage des deux composantes de la formation des programmes.
  - *Cohésion du programme d'études :*  
Activités d'intégration et de transfert, harmonisation des exigences, grilles d'évaluation communes et formation professionnelle des enseignantes et enseignants en fonction de l'approche programme.
  - *Diplomation :*  
Préalables au stage incluant la formation générale, suivi du cheminement de l'élève et cérémonie de la collation des grades.
- ☞ Parmi les moyens visant l'amélioration de l'expérience du passage au collégial, un projet d'action structurante, qui consiste en un programme d'accompagnement systématique des nouveaux élèves de groupes ciblés, fait l'objet d'une expérimentation à la session d'automne. Il est prévu, en fonction du bilan qui sera établi par la suite, d'en proposer l'implantation aux programmes comme formule de base à mettre en œuvre auprès de leurs élèves.
- ☞ L'objectif, commun à plusieurs départements de même qu'au Service des études, d'assurer un meilleur arrimage des composantes de formation générale et de formation spécifique des programmes, passera surtout par la mise au point d'un plan d'action engageant l'une et l'autre dans des actions conjointes. La démarche qui se poursuit, cette année, dans la foulée de l'étude menée l'an dernier par les disciplines de Français et de Philosophie, vise deux programmes en particulier. Les solutions qui seront retenues pourront être envisagées vis-à-vis d'autres programmes auprès desquels on sera à même de relever des problématiques semblables.
- ☞ Les mesures par lesquelles on cherche à améliorer l'engagement de l'élève dans son programme, pour accroître la persévérance et la diplomation, se traduisent dans les politiques départementales d'évaluation des apprentissages, lesquelles complètent la nouvelle PIEA mise en œuvre depuis l'an dernier (e.g. l'accès aux stages conditionné par la réussite de la formation générale).

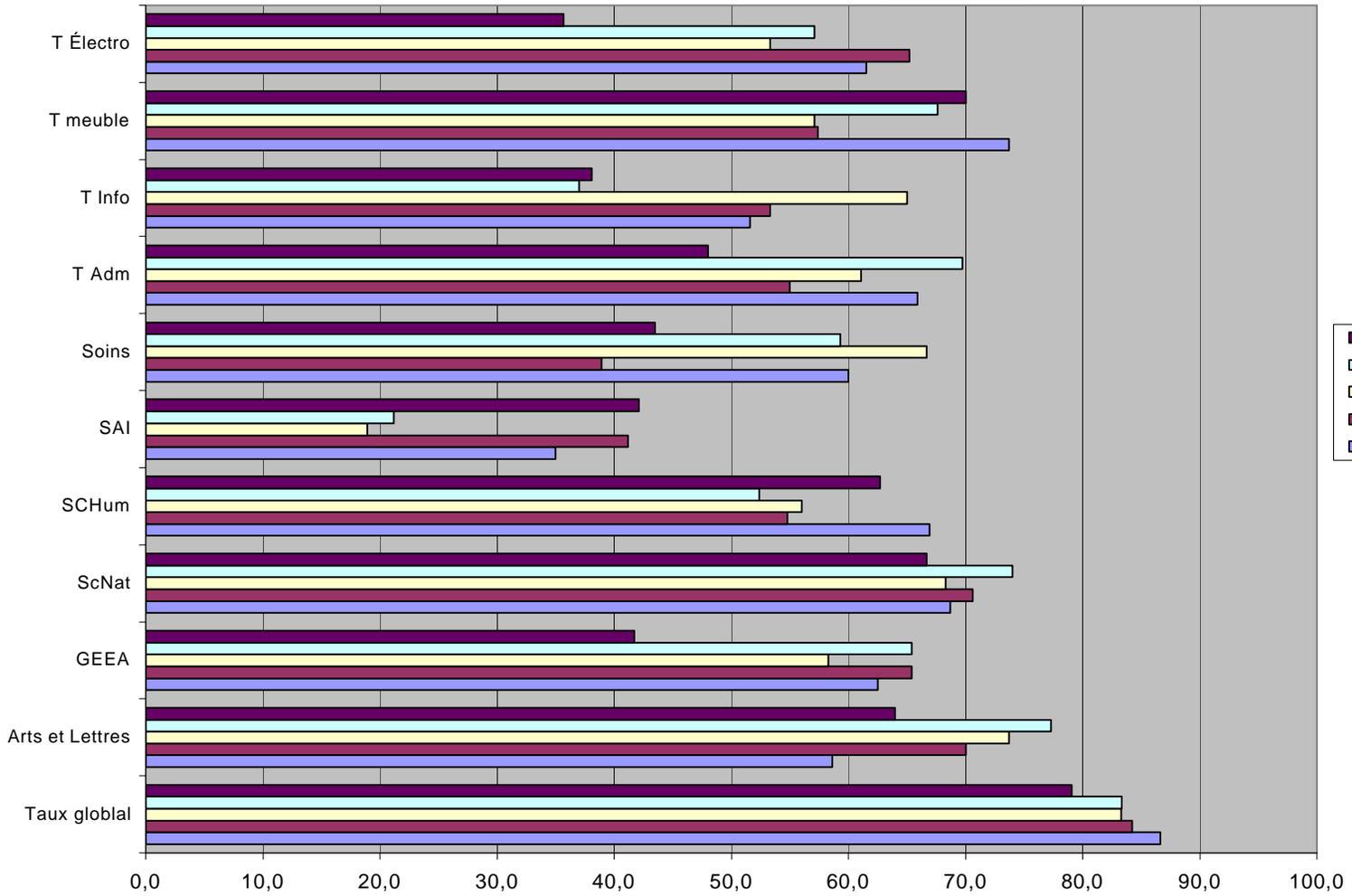
Ce sont là des ajustements qui, en attendant un nouveau plan axé sur un ensemble plus restreint de mesures structurantes, reflètent un effort de regroupement de l'action en fonction d'une stratégie plus globale, mais aussi une certaine permanence dans les choix d'interventions en vue d'améliorer la réussite et la diplomation de nos élèves.

**Clientèle étudiante des années en référence dans le rapport**

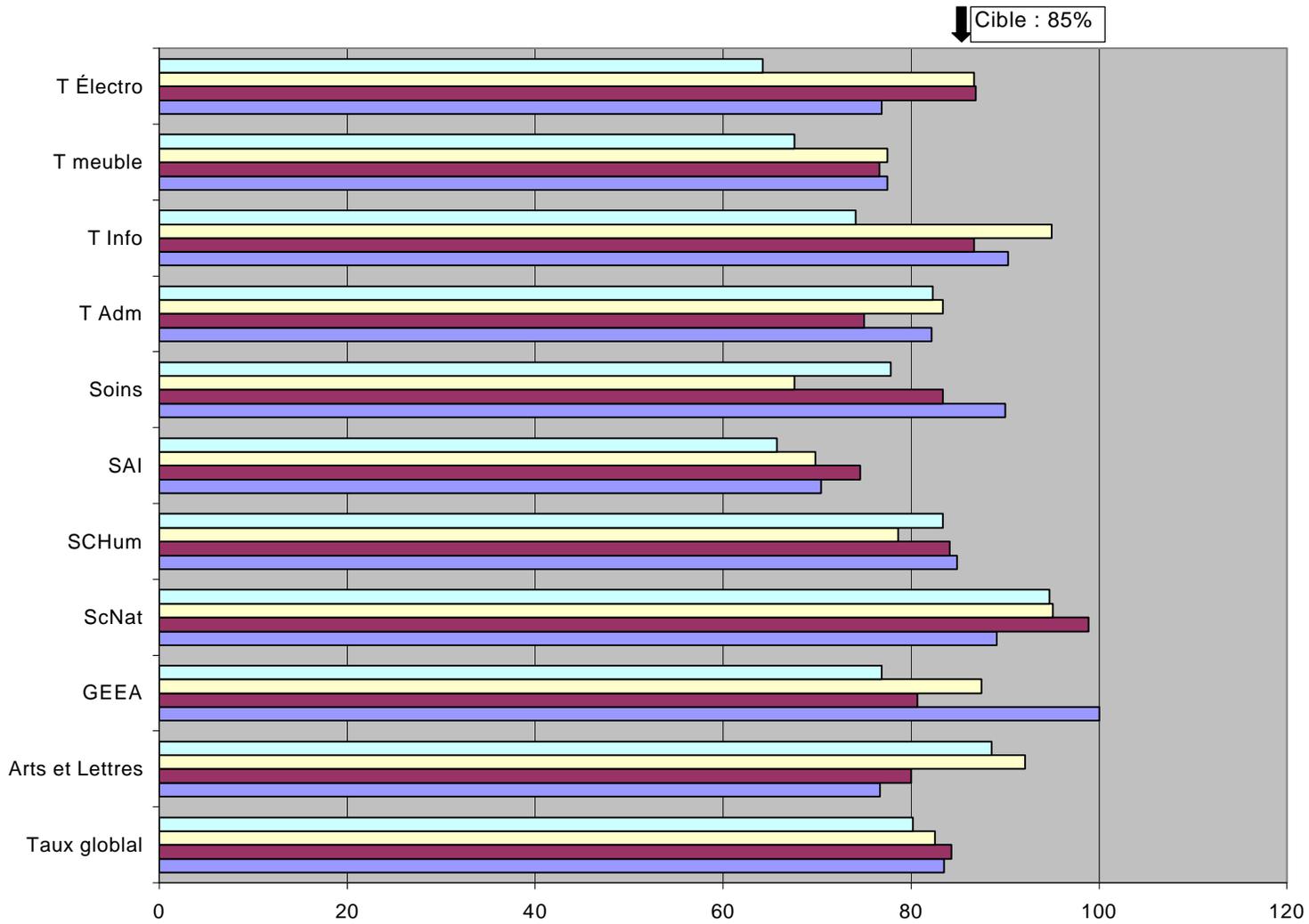
<b>Nom du programme</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>
Sciences de la nature	102	86	96	94	101	86	83	74	84
Sciences humaines	241	168	184	142	158	127	126	145	110
Arts et Lettres	27	32	38	42	30	40	38	44	25
Gestion et exploitation d'entreprise agricole	19	24	38	31	24	26	24	26	12
Soins infirmiers	37	20	16	10	20	18	34	27	24
Techniques du meuble et d'ébénisterie	14	31	34	38	40	47	49	37	20
Technologie de l'électronique industrielle	20	28	24	21	26	23	15	14	28
Techniques administratives	51	52	65	76	45	40	36	34	25
Techniques de bureautique	13	18	13	6	10	15	13	0	0
Techniques de l'informatique	14	29	34	38	31	30	20	27	21
Session d'accueil et intégration	39	55	76	43	64	51	53	67	57

### Réussite au 1 er trimestre (98-02 maximal)

↓ Cible : 63%



### Taux de réinscription au 3e trimestre (98-01)



### Taux de diplomation deux ans après la durée prévue

▣ Cible : 65%

